

Laval théologique et philosophique



L'action immanente d'après s. Thomas d'Aquin

Gilles Langevin

Volume 30, numéro 3, 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020440ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020440ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Langevin, G. (1974). L'action immanente d'après s. Thomas d'Aquin. *Laval théologique et philosophique*, 30(3), 251–266. <https://doi.org/10.7202/1020440ar>

L'ACTION IMMANENTE D'APRÈS S. THOMAS D'AQUIN

Gilles LANGEVIN, S.J.

D'ARISTOTE¹ à Maurice Blondel², en passant par Plotin³ et les grands Scolastiques⁴, les philosophes ont distingué deux registres de l'agir, deux voies pour un être d'échapper à ses limites et d'entrer en rapport avec ce qui n'est pas lui. Il y a l'action qui est essentiellement transmutatrice et qui apparaît comme le débordement de ce qui est pleinement sur ce qui n'est encore qu'en puissance. Mais il existe aussi une action qui, loin de modifier l'extériorité, vit du respect de l'intégrité de l'autre, et qui se présente à la conscience comme une promotion de l'agent lui-même : l'autre, on se l'unit alors par la connaissance, ou l'on vit en lui par l'amour.

On s'est appliqué depuis longtemps à démêler les ressemblances et les différences qui règnent entre ces deux types d'actions et à fixer, pour ainsi dire, leur statut ontologique. On devine quel attrait et quelle difficulté à la fois présentait notamment l'analyse de cette action par où l'agent s'épanouit, mais qui lui reste intérieure.

Constamment amené à scruter les problèmes de la connaissance et de l'amour en ce qui les différencie, l'une et l'autre, de l'action transformatrice, ou transitive, comme il était amené aussi à parler de l'activité nécessairement intime qu'est l'agir divin⁵ en la situant par rapport aux modes créés de l'action, saint Thomas d'Aquin a réfléchi, tout au long de son œuvre, sur l'action immanente. Il l'a fait, croyons-nous, avec une grande profondeur et, même s'il doit beaucoup aux analyses d'Aristote, avec originalité. C'est cet effort dont nous voulons présenter ici les résultats.

Notre enquête s'est placée dans une perspective à la fois historique et systématique. Historique, car nous avons été à l'affût des développements et des corrections de la pensée. Nous laissons aux notes, dont la série s'étend assez souvent à propos d'un

1. ARISTOTE, *Metaphys.*, Théta, 8, 1050 a 23 – 1050 b 1 ; *De Anima*, Gamma, 7, 431 a 6 – a 7.

2. M. BLONDEL, *L'Action*, t. 1, Paris, Alcan, 1936, pp. 36–42.

3. PLOTIN, *Ennéades*, VI, 1, 22 ; éd. E. Bréhier, t. VI, 1^{re} partie, Paris, Les Belles Lettres, 1936, pp. 86–88.

4. DUNS SCOT, *Opus Oxoniense*, In I Sent, dist. 3, q. 6, Vivès, IX, pp. 304 sv. ; CAJETAN, In I, 55, 1, VI ; In I-II, 3, 4, 1. ; Sylvestre DE FERRARE, In I C.G., 79, IV ; 100, II, 3 ; In II. C.G., 1, III-X ; SUAREZ, *Opera omnia*, III, 636, 23-24 ; XXVI, 879, 21 ; 896, 9. La *disputatio* XLVIII des *Disputationes Metaphysicae* porte sur l'action, XXVI, 867 b – 897 b, éd. Vivès.

5. *De Pot.*, 3, 15, c sub fine ; 8, 1, c.

même sujet des premières aux dernières œuvres, le soin d'attester la constance de la doctrine. Une étude historique ne s'achève pas nécessairement, en effet, par la constatation d'une évolution, cherchât-on jusque sous la permanence de la formulation, comme nous l'avons fait, les variations de la pensée. Perspective systématique aussi, d'abord parce que saint Thomas y invite lui-même de façon explicite : en deux endroits au moins de son œuvre, il dresse sur la question une synthèse de sa pensée⁶ ; en second lieu, parce que les divers éléments qu'on trouve ici et là s'intègrent manifestement dans un ensemble.

Pour mieux rejoindre la pensée de saint Thomas, nous avons adopté sa méthode : nous procédons par opposition. L'activité qui nous est immédiatement accessible se déploie dans l'ordre matériel ; c'est par rapport à cette action que nous parlons de l'action immanente, non certes pour les confondre, mais précisément pour les mieux distinguer. Réalité d'ordre immatériel — qu'il s'agisse d'une immatérialité stricte ou d'une immatérialité prise en un sens large, — l'action immanente veut être traitée par analogie.

Nous verrons d'abord comment, pour saint Thomas, les deux actions s'opposent irréductiblement, sans laisser pourtant de se ressembler par quelque côté, et d'être ainsi analogues entre elles. Nous tenterons alors d'éclairer de façon positive la nature de l'action immanente et de montrer comment, perfection d'ordre accidentel dans la créature, elle s'identifie en Dieu à l'essence divine et à l'exister divin, se réalisant alors de manière éminente.

I. « DUPLEX ACTIO » — IRRÉDUCTIBILITÉ

La première distinction qu'établit saint Thomas entre les divers types d'actions se fonde sur leur intériorité ou leur extériorité à l'égard de l'agent : il y a l'action qui demeure dans l'agent, et il y a celle qui passe dans une matière extérieure⁷. La distinction revient au premier plan avec tant d'insistance qu'on l'a retenue dans l'École pour désigner les genres d'actions : chez les Scolastiques, on parlera donc d'action immanente et d'action transitive. Pour conformes qu'elles soient au texte et à la pensée de notre auteur, il faut remarquer que ces appellations, employées de façon exclusive, séparées des développements qui les précisent, peuvent donner le change sur la pensée de saint Thomas. C'est le trahir, en effet, que de lui prêter une conception où l'action immanente se distinguerait de la transitive comme une production qui s'enferme dans l'agent se distingue de la production qui débouche dans l'extérieur. L'opposition n'est pas entre deux productions, mais entre ce qui est essentiellement

6. *De Ver.*, 8, 6, c ; *In I Sent.*, d. 40, q. 1, a. 1, ad 1m. Nous adoptons ce texte comme il apparaît dans l'édition Mandonnet, bien que l'addition qui figure dans l'édition de Parme semble conforme à la pensée de saint Thomas.

7. *De Ver.*, 8, 6, c ; C.G., II, 1, Est autem duplex ; 23, Amplius ; *De Pot.*, 3, 15, c sub fine ; *S. th.*, I, 14, Introd. ; 4, c, circa med. ; ad 1m ; 18, 3, ad 1m ; 27, 1, c circa med. ; ad 1m ; 34, 1, ad 2m ; 3, ad 2m ; 37, 1, ad 2m ; 54, 1, ad 3m ; 2, c ; 56, 1, c ; ad 3m ; 76, 1, c post med. ; 85, 2, c circa med. ; 87, 3, c ; I-II, 3, 2, ad 3m ; 31, 5, c ; *In Eth.*, I, lect. 1, n. 13 ; lect. 12, n. 144 ; *De Pot.*, 8, 1, c ; 10, 1, c in med. ; *S. th.*, II-II, 134, 2, c.

production ou efficience, et ce qui ne l'est pas du tout, au moins dans sa raison formelle: le fossé n'est pas spatial, mais ontologique.

Immanente ou extérieure à l'agent, l'action, précise saint Thomas, se diversifie encore selon qu'elle est l'acte d'un sujet parfait (*actus perfecti*), ou l'acte d'un sujet imparfait (*actus imperfecti*)⁸. Si la distinction peut s'interpréter comme l'opposition de deux productions, ce serait à condition d'entendre d'une façon purement matérielle l'acte d'un sujet parfait: on n'envisagerait pas l'agent en ce qu'il comporte de perfection, mais en ce qui subsiste par ailleurs en lui d'imperfection. Quand il y a production, en effet, il y a réception de l'acte par ce qui est en puissance, et l'action se révèle alors comme l'acte de l'imparfait. Or saint Thomas a fermé lui-même cette avenue en appelant l'action immanente l'acte du parfait considéré comme parfait (*actus perfecti in quantum hujusmodi*)⁹, (*existentis in actu secundum quod hujusmodi*)¹⁰. Alors que l'action transitive est l'acte et la perfection de ce qui est mû comme le mouvement est l'acte du mobile¹¹, l'immanente est acte et perfection de l'agent.

L'irréductibilité foncière de l'acte du parfait et de l'acte de l'imparfait se confirme singulièrement quand on apprend que cet acte du parfait est étranger au mouvement, qu'il n'a pas de passion qui lui corresponde et qu'il ne se termine pas à un produit ou *operatum*.

C'est à titre d'acte du parfait, en effet, que l'action immanente s'oppose au mouvement, acte de l'imparfait considéré comme imparfait (*actus imperfecti in quantum hujusmodi*)¹². Alors que le mouvement est en voie vers la perfection¹³, l'action immanente, elle, la suit¹⁴: c'est l'acte de ce qui est déjà parfait¹⁵. Aussi n'est-elle pas dans la succession et dans le temps comme le mouvement¹⁶. Si l'action immanente est souvent appelée mouvement par saint Thomas, c'est, il le mentionne, de façon impropre¹⁷, commune¹⁸, équivoque¹⁹ ou métaphorique²⁰. Comme le mouvement est acte de ce qui est en puissance, l'action immanente est acte de ce qui

8. *In III Sent.*, d. 31, q. 2, a. 1, sol. 2, c, n. 101; *In II Sent.*, d. 11, q. 2, a. 1, sol.; *In I Sent.*, d. 4, q. 1, a. 1, ad 1m; *S. th.*, I, 14, 2, ad 2m; 18, 3, ad 1m; 73, 2, c; III, 21, 1, ad 3m; 34, 2, c; *In De An.*, I, lect. 6, n. 82.

9. *In III Sent.*, d. 31, q. 2, a. 1, sol. 2, c, n. 101; *S. th.*, I-II, 31, 2, ad 1m.

10. *In IV Sent.*, d. 49, q. 3, a. 1, qu. 1, obj. 2a.

11. *S. th.*, I-II, 57, 5, ad 1m; *De Ver.*, 8, 6, c: *C.G.*, I, 73, Adhuc; 100, Amplius; II, 1, Est autem duplex; Utraque autem; Prima igitur; 23, Amplius; III, 3, Amplius; *De Pot.*, 3, 15, c, sub fine; 5, 5, c, sub fine; ad 14m; *S. th.*, I, 18, 3, ad 1m; 87, 3, c; I-II, 3, 2, ad 3m; 31, 5, c; *In Eth.*, I, lect. 12, n. 144; II, lect. 4, n. 282; VI, lect. 4, n. 1167; *In IX Met.*, lect. 8, n. 1864-65; *De Pot.*, 10, 1, c, in med.

12. *In III Sent.*, d. 31, q. 2, a. 1, sol. 2, c, n. 101.

13. *In II Sent.*, d. 11, q. 2, a. 1, sol.; *in IV Sent.*, d. 17, q. 1, a. 5, sol. 3, ad 1m; *In I Sent.*, d. 4, q. 1, a. 1, ad 1m.

14. Cf note 12.

15. *In De An.*, III, lect. 12, n. 766; *S. th.*, III, 34, 2, c.

16. *In IV Sent.*, d. 17, q. 1, a. 5, sol. 3, ad 1m; *S. th.*, I-II, 31, 2, ad 1m; III, 34, 2, c.

17. *In I Sent.*, d. 37, q. 4, a. 1, ad 1m; *In De An.*, I, lect. 10, n. 160-61.

18. *C.G.*, I, 13, Sciendum autem; II, 82, Secundo quia; *S. th.*, I, 18, 1, c, circa finem.

19. *S. th.*, I, 14, 2, ad 2m; I-II, 49, 4, ad 1m.

20. *In De An.*, I, lect. 10, n. 160-61.

est en acte²¹ ; elle est mouvement du parfait (motus perfecti)²². Voilà pourquoi il n'y a pas action immanente, mais transitive quand l'opération, la nutrition par exemple, comporte mouvement proprement dit²³.

Parce qu'elle n'est pas associée au mouvement, l'action immanente ne l'est pas non plus à la passion. Il y a passion proprement dite si quelque chose est reçu dans une autre par voie de mouvement²⁴. L'acte du parfait, nous dit saint Thomas, n'est pas reçu dans l'objet par voie de passion (per modum passionis)²⁵ ; aussi n'est-il pas question de revenir (conversio), à partir d'une passion subie par l'objet extérieur, à l'action qu'il reçoit : l'extérieur n'intervient qu'une fois intériorisé, assumé par l'agent, qui en fait un co-principe d'ordre formel, et non la matière de son action²⁶. L'action immanente n'implique pas de passion, si ce n'est grammaticalement, par manière de dire²⁷. De ce qu'il est intelligé, l'intelligible ne subit aucune modification²⁸, bien qu'il soit considéré par le langage comme un patient²⁹.

Sans mouvement ni passion, l'action immanente est de soi sans produit ou *operatum*. Il n'y a pas d'œuvre, d'*opus*, en plus de l'opération : l'action immanente n'a pas un effet pour terme, mais elle-même³⁰ ; elle n'est pas ordonnée à une œuvre comme à sa fin³¹, ce qui ne lui interdit pas de s'ordonner parfois à une autre action, comme, par exemple, nous voyons la considération des effets s'ordonner à celle des causes³². De l'action immanente à son objet, il n'y a qu'une relation (habitus ad objectum) ; on ne trouve pas de passage de l'action dans l'objet (transitus in aliud)³³. La vision se fait sans qu'on obtienne un *operatum* en dehors de l'opération³⁴ ; comme le vouloir est une action qui demeure dans l'agent, nous n'avons rien à chercher qui existe en acte en dehors de lui (non contingit intelligi aliquid extra existens actu)³⁵.

Autant de caractères qui éloignent l'action immanente de l'action proprement dite ou action prédicamentale. Quand il oppose l'*actio* à la *factio* dans le Commentaire à l'*Ethique*, saint Thomas nous répète que ces deux types d'agir ne se recouvrent pas, qu'ils n'appartiennent pas au même genre³⁶. L'action de l'intelligence, lisons-

21. *In II Sent.*, d. 11, q. 2, a. 1, sol. ; *In IV Sent.*, d. 17, q. 1, a. 5, sol. 3, ad 1m ; *In I Sent.*, d. 4, q. 1, a. 1, ad 1m ; d. 37, q. 4, a. 1, ad 1m ; *S. th.*, I, 18, 3, ad 1m ; 73, 2, c. ; III, 21, 1, ad 3m ; *In De An.*, I, lect. 6, n. 82.

22. *De Ver.*, 4, 1, ad 1m.

23. *In De An.*, II, lect. 5, n. 285 ; I, lect. 10, n. 158-59.

24. *De Ver.*, 26, 1, c. ; 2, c. ; 3, c.

25. *In I Sent.*, d. 40, q. 1, a. 1, ad 1m.

26. *S. th.*, I-II, 9, 1, c. ; 18, 2, ad 2m ; cfr I, 56, 1, c.

27. *S. th.*, I, 23, 2, ad 1m ; 41, 1, ad 2m ; ad 3m ; 54, 2, c. ; 110, 1, ad 1m.

28. *C. G.*, I, 45, Ex hoc autem ; *In I Sent.*, d. 15, q. 5, a. 3, ad 4m.

29. *De Ver.*, 8, 1, ad 14m.

30. *In Met.*, IX, lect. 8, n. 1858-62.

31. *C. G.*, I, 100 Amplius ; *In Eth.*, I, lect. 10, n. 119 ; lect. 12, n. 144 ; *In Met.*, IX, lect. 8, n. 1862-65.

32. *In Eth.*, VI, lect. 4, n. 1167 ; *S. th.*, I-II, 3, 5, c. circa med. ; *In Eth.*, VI, lect. 2, n. 1135-36.

33. *S. th.*, I, 37, 1, ad 2m.

34. *In Met.*, IX, lect. 8, n. 1865.

35. *C. G.*, I, 79, Nec est simile.

36. *In Eth.*, VI, lect. 3, n. 1151 ; lect. 4, n. 1165.

nous encore dans la *Somme théologique*, n'est pas de même espèce que l'action transitive du monde corporel³⁷. C'est par rapport au terme, dont l'action transitive est essentiellement productive et par quoi l'action transitive s'attache au mouvement et à la passion, que les deux actions s'opposent irréductiblement. Par suite de cette diversité à l'égard du terme, les deux actions s'opposent naturellement quand on les considère en elles-mêmes et quand on les considère en leur principe.

L'effet, l'*operatum*, est inclus dans la notion même d'action transitive : cette action est impensable sans lui³⁸. L'action est reliée transcendalement à l'effet³⁹. La fin de l'*aedificatio*, ce n'est pas l'*aedificatio*, mais la maison⁴⁰ : cette action est l'acte de ce qui est fait (*actus facti*)⁴¹, la perfection de l'œuvre, non de l'ouvrier (*perfectio operati*, non *operantis*)⁴².

Que l'action transitive soit liée au mouvement, c'est par trop évident, puisqu'elle n'est autre chose que le mouvement regardant son origine⁴³. Au terme du mouvement, c'est-à-dire à l'arrivée de la perfection, l'action disparaît, au moins quant à sa substance (*quantum ad aliquid substantiae actus*)⁴⁴.

Essentiellement productive, l'action transitive est inséparable de la passion, comme elle l'était du mouvement⁴⁵. Elle ne se distingue d'ailleurs de la passion que d'une distinction de raison⁴⁶ : c'est la même réalité du mouvement qui se tourne vers sa source dans le cas de l'action, et vers son sujet dans le cas de la passion⁴⁷. Voilà pourquoi saint Thomas peut dire que cette action comporte de soi la passion⁴⁸.

Considérée non par rapport à son terme, mais en elle-même, l'action transitive nous apparaît comme intermédiaire réel entre l'agent et son œuvre⁴⁹, alors que l'action immanente ne l'est que selon le mode de signifier⁵⁰. L'action transitive mène au terme, l'action immanente constitue le terme lui-même⁵¹. L'acte d'intellection, par exemple, ne s'intercale pas entre l'intelligence et son objet, mais résulte de leur union comme de son principe⁵². C'est une réalité absolue, alors que l'action transitive est essentiellement relative⁵³.

37. *S. th.*, I, 56, 1, ad 3m.

38. *C. G.*, I, 79, *Nec est simile*; 100, *Amplius*; II, 30, *Necessitas vero agentis*; *S. th.*, I, 37, 2, c, *circa med.*; 41, 1, ad 2m; *In Met.*, IX, lect. 8, n. 1862-4.

39. *S. th.*, I, 34, 1, ad 2m.

40. *In Met.*, IX, lect. 8, n. 1863; *C. G.*, II, 30, *Necessitas vero agentis*; *S. th.*, I, 14, 2, c.

41. *In Met.*, IX, lect. 8, n. 1864; *S. th.*, I, 87, 3, c; I-II, 3, 2, ad 3m; 31, 5, c; 57, 5, ad 1m.

42. *C. G.*, I, 100, *Amplius*.

43. *S. th.*, I, 41, 1, ad 2m; cfr note 47.

44. *In III Sent.*, d. 31, q. 2, a. 1, sol. 2, c, n. 101.

45. *In Phys.*, III, lect. 4; lect. 5.

46. *In Phys.*, III, lect. 5, n. 7, 9, 10 à 16; *In De An.*, lect. 2, n. 590-92.

47. *In Phys.*, III, lect. 5, n. 7, 9, 10-12; *S. th.*, I, 41, 1, ad 2m.

48. *S. th.*, I, 23, 2, ad 1m; 41, 1, ad 2m; ad 3m; 54, 2, c; 110, 1, ad 1m.

49. *In I Sent.*, d. 8, q. 4, a. 3, ad 3m; *S. th.*, I, 54, 1, ad 3m.

50. *S. th.*, I, 54, 1, ad 3m.

51. *De Ver.*, 8, 6, ad 11m; *De Spir. Cr.*, q. un., a. 2, c.

52. Cfr note 50.

53. *S. th.*, I, 34, 1, ad 2m.

La divergence n'est pas moins nette au principe de ces actions, comme on a déjà pu le pressentir. Alors que l'action transitive requiert deux principes distincts : un principe actif dans l'agent et un principe passif dans le patient, l'action immanente n'en demande qu'un⁵⁴. Sans doute faut-il encore dans cette dernière un agent et un objet, mais l'action ne s'insère pas entre eux : elle découle au contraire de leur union⁵⁵. Le contact suffisait pour l'action transitive ; ici, il faut, au point de départ, l'union⁵⁶, mieux l'identité⁵⁷.

II. « DUPLEX ACTIO » — SIMILITUDE

De ce que l'action immanente ne peut se réduire à l'action transitive, ou prédicamentale, a-t-on le droit de conclure qu'elle est passivité, réception pure, qu'elle n'éveille que des puissances d'accueil ? L'axiome si souvent invoqué par saint Thomas à la suite d'Aristote : « Intelligere est pati »⁵⁸, le caractère passif des sens⁵⁹, et de l'intellect formellement pris⁶⁰ induiraient à le croire. Cette réception, ou information, nécessaire au plan du créé, se situe parmi les préparatifs de l'action, elle ne se confond donc pas avec l'action⁶¹. L'action immanente, loin d'être passivité pure, montrerons-nous en second lieu, jaillit de l'agent comme d'une source : elle est liée dans le créé à une émanation, avant de s'identifier en Dieu à la Source elle-même. C'est à cause de cette émanation que nous pourrions parler d'analogie entre les deux actions que jusqu'ici nous avons opposées.

Et d'abord la nécessité d'une actualisation quand l'agent n'est pas en acte relativement à la forme de son opération⁶². On sait que l'agir est le propre de l'acte en tant même qu'il est acte⁶³. Voilà un point sur lequel les deux actions s'accordent⁶⁴. Le sens ne peut exercer son action s'il n'est d'abord en acte⁶⁵, et l'intellection exige que

54. *De Pot.*, 9, 9, ad 4m ; *De Ver.*, 8, 6, c ; ad 3m ; ad 11m ; 7, ad 2m Sed contra (Mandonnet, 208 b) ; 8, 9, c ; *S. th.*, I, 55, 1, ad 2m.

55. *De Ver.*, 8, 6, ad 11m ; *De Spir. Cr.*, q. un., a. 2, c.

56. *De Ver.*, 8, 7, ad 2m Sed contra ; 9, c ; *C. G.*, I, 47, Item ; *S. th.*, I-II, 3, 5, ad 1m.

57. *De Ver.*, 1, 1, c ; 2, 2, c ; *In I Sent.*, d. 35, q. 1, a. 1, ad 3m (nous lisons avec la correction : « ita intellectum in actu non est aliud » : cfr H.-D. SIMONIN, o.p., *Angelicum*, 7 (1930) p. 229, note 4) ; *S. th.*, I, 14, 1, c ; 87, 1, ad 3m ; *In De An.*, III, lect. 10, n. 740 ; lect. 13, n. 787 ; 790.

58. *In Sent.*, IV, d. 49, q. 3, a. 1, sol. 1, ad 2m ; *De Ver.*, 26, 3, ad 17m ; *C. G.*, II, 60, Item ; *In Sent.*, I, d. 8, q. 3, a. 2, c, sub fine ; d. 37, q. 4, a. 1, ad 2m ; III, d. 15, q. 2, a. 1, sol. 2, c, n. 72 ; *S. th.*, I-II, 22, 1, c ; ad 1m ; 41, 1, c ; *In Met.*, V, lect. 20, n. 1067 ; *S. th.*, III, 15, 4, c.

59. *De Ver.*, 26, 3, c ; ad 4m ; *C. G.*, II, 57, Sed hoc esse non potest ; 76, Item 3m ; *De Virt. in com.*, q. un., a. 3, ad 5m.

60. *In De An.*, III, lect. 7, n. 690 ; *De Ver.*, 15, 2, c, ante med. ; 26, 3, c ; *C. G.*, II, 60, Item ; *In De An.*, III, lect. 10, n. 734 ; *De Virt. in com.*, q. un., a. 3, ad 5m.

61. *In Sent.*, IV, d. 49, q. 3, a. 1, sol. 1, ad 2m.

62. *S. th.*, I, 56, 1, c, post med.

63. *S. th.*, I, 115, 1, c ; 25, 1, c ; *De Pot.*, 8, 1, c.

64. *De Ver.*, 8, 6, c.

65. *In De An.*, III, lect. 12, n. 766.

l'intelligence soit d'abord en acte⁶⁶. Mais c'est la forme qui est principe d'action après avoir été principe de l'existence⁶⁷. Aussi, comme on disait que l'acte était principe d'action⁶⁸, il faut également dire que l'action se fait selon la forme⁶⁹.

Dès là qu'une puissance peut opérer diversement et qu'elle n'est pas en acte relativement à ses divers objets, il faut un *habitus* quelconque pour la disposer à une action particulière⁷⁰. Les facultés humaines de connaissance et d'amour sont par rapport à leurs objets ce qu'est la matière première dans l'ordre du sensible. Saint Thomas reprend souvent à propos de l'intelligence cette comparaison d'Averroès⁷¹. Aussi nos facultés ne peuvent-elles être des principes complets d'action⁷². Les puissances de connaissance ont besoin d'être complétées par la forme de leur objet⁷³, forme qui joue dans l'ordre de l'action immanente le même rôle que la forme naturelle de l'agent dans l'action prédicamentale⁷⁴: elle est principe d'action⁷⁵ dans l'ordre de la spécification⁷⁶. De même l'appétit doit être incliné par un poids intérieur vers son objet⁷⁷. C'est alors, alors seulement, que nous avons des principes complets d'action⁷⁸.

Il ne faut nullement concevoir cette actuation selon le type qui nous est le plus connu, celui de la transmutation, car tout se passe ici sur le plan de l'*esse spirituale*; aussi les puissances ne sont-elles pas altérées, mais parfaites⁷⁹. Ce n'est pas selon leur *esse* matériel propre, mais selon l'immatérialité des puissances cognitives et appétitives que les objets interviennent⁸⁰. Aussi n'a-t-on pas affaire à une passion proprement dite, mais à la passion prise dans une acception commune et moins propre, selon laquelle il n'y a pas corruption par un contraire, mais salut et perfection par un semblable, car l'acte et la puissance qui lui correspond sont reliés par une similitude⁸¹.

Pour importantes et indispensables qu'elles soient, cette information des puissances d'appréhension et cette inclination de l'appétit ne doivent pas être

66. *De Ver.*, 8, 6, c; ad 3m; ad 11m; 7, 2m Sed contra; 9, c; *S. th.*, I, 55, 1, ad 2m; *In De An.*, III, lect. 9, n. 725.

67. *De Pot.*, 1, 1, c; *S. th.*, I, 42, 1, ad 1m; I-II, 111, a, c; *In Met.*, IX, lect. 8, n. 1861; *S. th.*, II-II, 179, 1, ad 1m; III, 13, 1, c.

68. *C. G.*, II, 6, Adhuc 2m; *De Ver.*, 8, 6, c; *S. th.*, I, 115, 1, c.

69. *S. th.*, I, 85, 2, c, circa med.; *C. G.*, II, 23, Item.

70. *S. th.*, I-II, 49, 4, ad 1m; 50, 5, obj. la; 6, c.

71. *S. th.*, I, 87, 1, c, circa med.; *De Ver.*, 8, 6, c; *S. th.*, I-II, 50, 6, c; *In De An.*, II, lect. 11, n. 359-62; III, lect. 9, 725.

72. *De Ver.*, 8, 6, c.

73. *In Sent.*, I, d. 40, q. 1, a. 1, ad 1m; *S. th.*, I, 56, 1, c; 76, 2, ad 4m; 85, 2, ad 3m; 87, 1, c, circa med.; 105, 3, ad 3m; *In De An.*, II, lect. 12, n. 382; *De Pot.*, 8, 1, c; *Quod.*, V, q. 5, a. 9, c.

74. *De Ver.*, 8, 6, c; 7, ad 2m Sed contra; 9, c; *C. G.*, I, 53, Ulterius autem; 54, Sed rursus; *S. th.*, I, 12, 2, ad 3m; 14, 1, c; 15, 2, c; 34, 1, ad 3m; 37, 1, c; ad 2m; 56, 1, c; I-II, 3, 5, ad 1m; 9, 1, c; *In De An.*, III, lect. 9, n. 725; *S. th.*, III, 13, 1, ad 2m.

75. *De Ver.*, 8, 6, ad 8m; 8, 6, c; ad 3m; *S. th.*, I, 56, 1, c; 77, 3, c; 105, 3, c.

76. *S. th.*, I, 14, 5, ad 3m; I-II, 9, 1, c.

77. *S. th.*, I-II, 50, 5, ad 1m.

78. *S. th.*, III, 9, 3, c; I-II, 49, 4, ad 1m; 50, 5, ad 1m; cfr note 66.

79. *In Sent.*, III, d. 15, q. 2, a. 1, sol. 2, c, n. 67-69; I, d. 15, q. 5, a. 3, ad 4m; *S. th.*, I, 12, 2, ad 3m; *In De An.*, I, lect. 10, n. 159.

80. *In Sent.*, III, d. 15, q. 2, a. 1, sol. 2, c, n. 67-69; *S. th.*, I-II, 22, 2, ad 3m; 41, 1, ad 2m.

81. *In De An.*, II, lect. 11, n. 365-66; *De Ver.*, 26, 3, ad 17m.

confondues avec l'action immanente elle-même : elles relèvent du conditionnement. Pas plus que l'existence n'est l'action, cette information et cette inclination ne le sont davantage : on n'est pas allé plus loin jusqu'ici que la constitution d'un principe adéquat d'opération⁸².

Une opération, objecte-t-on à saint Thomas, n'est pas une passion, mais une action, s'il est vrai qu'elle appartient à l'existant en acte considéré comme tel⁸³. Saint Thomas l'accorde sans hésiter et fait, à cette occasion, sur les rapports de l'opération et de la passion, les remarques les plus précieuses. L'opération, qui n'est pas passion par essence, peut cependant s'adjoindre une passion. Il est un cas où la passion suit, c'est celui de l'appétit sensitif. Il en est un autre, et c'est celui qui nous intéresse, où la passion précède l'opération : la sensation s'adjoit une réception de l'espèce sensible, et l'intelligence une réception de l'espèce intelligible, selon quoi ces opérations sont un certain *patis*⁸⁴. On lit un peu plus loin que l'intellection suit la réception de l'espèce dans l'intellect possible comme un effet suit sa cause : l'intelligence intellige ce qui, en elle, est intelligible en acte⁸⁵. La réception des espèces est accidentelle eu égard à l'intellection⁸⁶ : être mû par l'objet n'est pas de la notion même de connaissance, c'est une particularité du connaissant en puissance⁸⁷. Intelliger, vouloir et sentir sont des actes de ce qui est déjà parfait (*actus jam perfecti*)⁸⁸. L'intellect possible n'a pas d'action qu'il ne soit d'abord mis en acte (*nisi postquam fuerit factus in actu*)⁸⁹. L'intelliger suit (*consequitur*) l'espèce comme l'exister la forme⁹⁰ ; il sort (*progredditur*) de ce qui est en acte⁹¹, il procède (*procedit*) de l'intelligent et de l'intelligé selon qu'ils sont unis pour rendre l'intellect en acte⁹².

En bref, il faut, d'après saint Thomas, concevoir l'action immanente en relation avec la transitive⁹³. Pas plus que la seule information de la matière première ne constitue l'action prédicamentale, l'information des puissances par leurs *habitus* n'est pas l'action immanente. Même si l'intellect a sa forme et qu'ainsi il apparaisse comme *res formata*, ce qui est le cas de l'ange par rapport à lui-même, on n'a pas encore l'opération⁹⁴. On peut conserver les espèces à l'état d'*habitus* sans intelliger en acte⁹⁵. On voit cela à propos de l'ange encore, qui a toujours l'*habitus* de science sans pour autant toujours considérer en acte⁹⁶. Enrichi de l'*habitus*, l'agent créé est encore en

82. Cfr notes 66 et 78.

83. *In Sent.*, IV, d. 49, q. 3, a. 1, obj. 2a.

84. *In Sent.*, IV, d. 49, q. 3, a. 1, sol. 1, ad 2m ; *S. th.*, I, 56, 1, c.

85. *De Ver.*, 8, 6, c.

86. *De Ver.*, 8, 6, c.

87. *S. th.*, I, 56, 1, c ; ad 3m.

88. *S. th.*, III, 34, 2, c ; *Quod.*, VIII, q. 2, a. 3, c ; *In De An.*, II, lect. 12, n. 382 ; III, lect. 12, n. 766.

89. *S. th.*, I, 54, 1, ad 1m ; 79, 4, ad 4m.

90. *S. th.*, I, 14, 4, c, circa med. ; *In Sent.*, III, d. 31, q. 2, a. 1, sol. 2, c, n. 101 ; *S. th.*, I, 34, 1, ad 2m.

91. *De Ver.*, 8, 6, c.

92. *De Ver.*, 8, 6, ad 11m ; *De Spir. Cr.*, q. un., a. 4, ad 6m.

93. *De Ver.*, 8, 6, c ; *S. th.*, I, 56, 1, c ; I-II, 50, 6, c ; *In De An.*, III, lect. 9, n. 725.

94. *De Ver.*, 8, 9, c.

95. *De Ver.*, 10, 8, ad 11m ; *C. G.*, I, 45, Amplius ; *S. th.*, I, 79, 6, c ; ad 3m ; I-II, 3, 2, c ; 50, 4, c.

96. *S. th.*, I, 58, 1, c.

puissance à l'égard de son opération: ce n'est plus, comme avant l'acquisition de l'*habitus*, l'état de puissance essentielle, qu'une force externe devait vaincre, mais il reste bien une puissance accidentelle, c'est-à-dire une puissance dont il est au pouvoir de l'agent lui-même de se libérer⁹⁷.

Ni action proprement dite, ni réception pure, l'action immanente est affectée d'un caractère dynamique qui la rattache à l'action prédicamentale de façon analogique. Le fait de l'émanation nous a déjà été indiqué; revenons-y pour le souligner davantage. Aucune action de la créature n'est son essence, ni son exister⁹⁸. Aussi l'action, qui est en Dieu sans mouvement, c'est-à-dire sans ce mouvement au sens large qu'est le passage de la puissance à l'acte, l'action comporte mouvement dans la créature⁹⁹. L'acte du parfait implique, dans le créé, un véritable passage de la puissance à l'acte¹⁰⁰. Saint Thomas parle d'émanation (*emanatio*) à propos de notre acte d'intelligence¹⁰¹, de procession de l'action à partir de l'agent et de l'opération à partir de l'opérant¹⁰².

Si l'action immanente émane de l'agent comme d'une source et n'est pas simplement reçue, c'est que l'agent se porte lui-même à ses actions propres (*agit se ad proprias actiones*)¹⁰³. Cet acte du parfait met en œuvre les ressources mêmes du parfait. Aussi est-ce un acte vital. Ceux-là en effet sont dits vivants au sens strict du mot, qui se meuvent eux-mêmes selon quelque espèce de mouvement, et s'il y a le mouvement qui est acte de l'imparfait, on trouve également celui qui est acte du parfait¹⁰⁴. C'est même ceux qui se meuvent selon ce mouvement, acte du parfait, qui ont le mode de vie le plus élevé¹⁰⁵. Saint Thomas est tellement assuré du caractère vital de l'intellection, par exemple, qu'il écrit après Aristote: « Intelliger, c'est vivre, puisque vivre est l'acte du vivant »¹⁰⁶.

Nous avons ce qu'il faut pour expliquer maintenant l'attribution à l'action immanente de ce terme d'*action*, qui, nous le savons, ne peut convenir proprement à l'action immanente s'il désigne l'action transitive. L'action, nous dit saint Thomas, signifie dans son acception première l'origine du mouvement (*importat originem motus*)¹⁰⁷. Concrètement, ce n'est autre chose que le mouvement selon qu'il reconnaît sa dépendance à l'égard de l'acte¹⁰⁸. Et nous voici sur le terrain d'entente, car l'action immanente est, elle aussi, en dépendance de l'acte: l'une et l'autre de ces actions ne peuvent jaillir que de l'existant en acte selon qu'il est en acte (*non progreditur nisi ab*

97. *De Ver.*, 8, 6, ad 7m; *C. G.*, II, 73, *Sed quod dicta responsio*; *In De An.*, III, lect. 8, n. 701.

98. *S. th.*, I, 54, 2, c; 3, ad 3m; *De Spir. Cr.*, q. un., a. 11, c.

99. *In Sent.*, II, d. 11, q. 2, a. 1, sol.

100. *S. th.*, I, 105, 3, obj. 2a; *De Ver.*, 4, 1, ad 1m; *S. th.*, I, 79, 2, c; *In De An.*, I, lect. 10, n. 160-61.

101. *De Ver.*, 8, 6, c.

102. *De Ver.*, 4, 2, ad 7m; 8, 6, ad 11m; *De Spir. Cr.*, q. un., a. 4, ad 6m (*exit ab agente*).

103. *C. G.*, I, 97, *Adhuc*; II, 73, *Sed quod dicta responsio*.

104. *S. th.*, I, 18, 1, c, *circa fin.*; 2, c, *sub fin.*; 3, c, *in med.*

105. *S. th.*, I, 18, 3, c, *in med.*; 2, c, *sub fine*; 27, 5, c.

106. *C. G.*, I, 98, *Item*.

107. *S. th.*, I, 41, 1, ad 2m.

108. *S. th.*, I, 41, 1, ad 2m; ; *In Phys.*, III, lect. 5, n. 7, 9, 10.

existente in actu secundum quod est actu)¹⁰⁹. Elle sont toutes deux débordement, transgression de l'acte. Mais tandis que l'action transitive est débordement à l'extérieur et enrichissement du patient, l'action immanente est épanouissement intime et autogène. L'une est promotion de la puissance en dépendance de l'acte, l'autre est enrichissement de l'acte par lui-même¹¹⁰. On trouve donc, sous le signe de l'émanation, c'est-à-dire de la générosité ou de la fécondité de l'acte, une analogie de proportionnalité propre entre l'action transitive et l'action immanente: l'acte de l'imparfait et l'acte du parfait procèdent tous deux de l'acte: entre le mouvement et l'acte, d'un côté, l'acte et l'acte, de l'autre côté, il y a similitude de rapports¹¹¹. L'émanation qui est au niveau de notre expérience, c'est-à-dire qui se découvre dans le sensible, s'appelle l'*action*: on a étendu le mot à cette autre émanation qu'est l'opération¹¹². Analogie de proportionnalité propre sur le plan de l'émanation, mais analogie métaphorique (ou *secundum similitudinem proportionis*) par rapport à l'*action*, puisque ce terme ne convient proprement qu'à l'*actus imperfecti*¹¹³.

III. «ACTUS PERFECTI» — ACTE SECOND

Irréductible à l'action prédicamentale, bien qu'elle s'y apparente en raison de son caractère dynamique, l'action immanente échappe-t-elle à nos catégories, ou devons-nous la rapporter à l'une d'entre elles? Et s'y rattache-t-elle pour la transcender, et se retrouver même en Dieu, ou pour s'enfermer plutôt dans le créé, comme fait l'action transitive?

Les actes de connaissance et d'amour, en dehors desquels il ne se trouve pas d'action immanente¹¹⁴, ne sont autre chose que de l'acte, de la perfection: ils sont l'enrichissement de la subjectivité limitée par la perfection de l'extérieur, ou, dans d'autres cas, l'enveloppement de la subjectivité par elle-même¹¹⁵. Perfection distincte du sujet fini, l'action immanente est acte second, ou accident: à ce titre elle est limitée par le sujet qui la reçoit. Spécifiée, d'autre part, par un objet infini, — infini comme objet formel et *in abstracto* dans la condition présente, comme objet matériel et *in concreto* dans la vision béatifique; d'une infinitude relative dans la sensation, absolue sur le plan de l'intellection —, spécifiée donc par cet objet infini, l'action immanente est illimitée comme lui¹¹⁶. De nouveau, nous voici face à l'originalité de l'action immanente: déjà paradoxale pour nous du fait qu'elle est dynamisme sans se confondre avec l'action, elle nous apparaît maintenant comme subjectivement limitée et objectivement illimitée. C'est ainsi qu'elle relie, dans le créé, la finitude à

109. *De Ver.*, 8, 6, c.

110. *S. th.*, I, 18, 3, ad 1m; 73, 2, c; cfr notes 8, 10, 11, 129.

111. *De Ver.*, 2, 11, c.

112. *De Ver.*, 4, 2, ad 7m; 8, 6, ad 11m; *De Spir. Cr.*, q. un., a. 4, ad 6m.

113. *S. th.*, I, 13, 6, c.

114. *C. G.*, II, 23, *Amplius*.

115. *De Ver.*, 2, 2, c, post incipium.

116. *S. th.*, I, 54, 2, c, circa med.; I-II, 2, 7, c, circa med.; 8, ad 3m; *In De An.*, IIII, lect. 13, n. 790.

l'infinitude, qu'elle remédie à notre indigence et permet au fini de se dépasser et de devenir toutes choses¹¹⁷.

Voyons d'abord les nécessités subjectives qui font un accident de l'action immanente créée. C'est une thèse fondamentale du thomisme, on le sait, que nulle action créée n'est la substance, ni l'exister de l'agent¹¹⁸. Puisque toute action est actualité, il n'y a que l'Acte pur en qui l'action ne se distingue pas réellement de la substance¹¹⁹. L'action n'est pas davantage l'exister, car l'exister est limité à un sujet dans les cadres du genre et de l'espèce, alors que l'action est précisément moyen d'évasion dans l'autre, ce qui est le fait de l'action transitive, ou bien moyen d'invasion et de dilatation par les autres dans le cas de l'action immanente¹²⁰.

Il reste que l'action soit un accident. L'opération est une perfection seconde¹²¹, un acte second¹²². La puissance opérative, qui, dans le créé, s'ajoute à l'essence comme un accident¹²³, s'oriente naturellement vers un exister accidentel¹²⁴. Aussi l'acte de connaissance est dit un certain accident¹²⁵. L'espèce intelligible, qui est dans l'intellect sans se confondre avec lui, a un exister accidentel, en raison de quoi notre science est comptée parmi les accidents¹²⁶. Même en agissant, en se répandant, un agent imparfait, c'est-à-dire tout agent autre que Dieu, est mû par le besoin ; il veut acquérir quelque chose¹²⁷, et cette acquisition prend le nom d'accident.

À quelle catégorie faut-il assigner cet accident ? Existence supra-subjective par mode de saisie ou par mode de don, l'action immanente est acte comme l'existence : elle est l'actualité d'une puissance comme l'exister est l'acte de la substance, ou de l'essence¹²⁸. Voilà pourquoi les thomistes en ont fait une *qualité*. Qualité d'un genre spécial, nous le montrerons dans un instant, puisqu'elle enrichit l'agent des perfections extra-subjectives ou bien encore donne le sujet à lui-même.

Saint Thomas, quand il parle de l'action immanente, la décrit presque toujours comme l'acte et la perfection de l'agent¹²⁹. Elle est perfection seconde¹³⁰. Les actions immanentes, écrit-il encore, sont les perfections de ceux dont elles émanent

117. *De Ver.*, 2, 2, c, post inc.

118. *S. th.*, I, 54, 2, c ; *C. G.*, I, 45, Praeterea ; *S. th.*, I, 27, 2, ad 2m ; 37, 1, ad 2m ; 54, 1, c ; 3, c ; *De Spir. Cr.*, q. un., a. 11, c, in inc.

119. *S. th.*, I, 54, 1, c, post med.

120. *S. th.*, I, 54, 2, c.

121. *S. th.*, I-II, 3, 2, c ; *C. G.*, I, 45, Amplius ; *In Eth.*, I, lect. 1, n. 12 ; lect. 10, n. 119.

122. *C. G.*, II, 9, Item.

123. *De Pot.*, 1, 1, ad 9m.

124. *S. th.*, I, 54, 3, ad 3m ; *De Spir. Cr.*, q. un., a. 11, c.

125. *De Ver.*, 10, 8, ad 14m.

126. *C. G.*, I, 46, Amplius.

127. *S. th.*, I, 44, 4, c ; ad 1m ; 60, 1, ad 2m.

128. *C. G.*, I, 45, Praeterea ; *S. th.*, I, 54, 1, c, in inc. ; 2, c ; 3, c ; *De Spir. Cr.*, q. un., a. 11, c, in inc.

129. *De Ver.*, 5, 1, c ; 8, 6, c ; *C. G.*, I, 73, Adhuc ; 100, Amplius ; II, 1, Est autem duplex ; Utraque autem ; 23, Amplius ; III, 3, Amplius ; 22, Nam quaedam operatio ; *De Pot.*, 3, 15, c, sub fine ; 5, 5, ad 14m ; *S. th.*, I, 18, 3, ad 1m ; 87, 3, c ; I-II, 3, 2, ad 3m ; 31, 5, c ; *In Eth.*, I, lect. 12, n. 144 ; II, lect. 4, n. 282 ; VI, lect. 4, n. 1167 ; *In Met.*, IX, lect. 8, n. 1864-65 ; *De Pot.*, 10, 1, c, in med.

130. *In Eth.*, I, lect. 1, n. 12 ; lect. 10, n. 119.

(perfectiones eorum quorum sunt operationes)¹³¹. La même pensée nous revient dans certains emplois de l'axiome : « Intelligere est pati. » Si notre philosophe l'applique, ainsi qu'on l'a vu, à la phase préparatoire de l'opération, il s'en sert également pour définir l'opération elle-même¹³². Si l'on entend la passion de façon commune (communiter), selon qu'elle signifie la seule réception, on peut parler de l'intellection et des autres actions immanentes créées comme de passions¹³³. Il s'agit alors en fait de perfection plutôt que de passion¹³⁴. Que l'action immanente soit perfection de l'agent, nous l'apprenons encore dans les nombreux textes où saint Thomas la qualifie de *motus*¹³⁵. Elle est l'acte ou la perfection du parfait comme le mouvement est l'acte et la perfection de l'imparfait¹³⁶. S'il y a passage, c'est de l'acte à l'acte : le mouvement selon l'exister spirituel¹³⁷ ne se fait pas d'un contraire à un contraire : il est progrès dans la possession de ce qui est déjà acquis, progrès dans l'acte¹³⁸.

Limitée en nous par son sujet, objectivement prise et dans sa notion formelle l'action immanente déborde la finitude du sujet pour lui annexer l'extériorité¹³⁹. L'analyse nous a fait appeler l'action immanente *actus perfecti*, l'acte de ce qui existe en acte selon qu'il est en acte. Aussi sommes-nous fondés à dire que dans sa notion formelle l'action immanente n'est point limitée. Elle sera limitée, sous un certain rapport, seulement si le sujet dont elle émane est limité : ce ne sera pas en qualité d'action immanente, mais comme action de *tel* agent. Que l'agent soit illimité, l'action le sera également ; elle le sera même sous tous rapports : elle ne sera plus qu'un autre nom de l'Acte pur, de l'*Esse subsistens*.

L'action immanente s'avère donc illimitée quand elle fait abstraction du sujet qui l'accueille (*praecisive*). N'est-elle pas illimitée, même dans le créé, de façon positive ? L'action immanente, écrit saint Thomas, a de l'infinité dans sa notion même (*infinitem habet de sui ratione*)¹⁴⁰. Comment cela ? Comme toute action, l'immanente est spécifiée par son objet¹⁴¹. L'action, en effet, tire son espèce de l'objet, comme

131. C. G., I, 100, Amplius ; S. th., I-II, 74, 1, c ; ad 3m ; In Met., IX, lect. 8, n. 1862-64.

132. De Ver., 26, 3, ad 17m ; In Sent., I, d. 8, q. 3, a. 2, c, sub fine ; d. 37, q. 4, a. 1, ad 2m ; III, d. 15, q. 2, a. 1, sol. 2, c, n. 72 ; S. th., I, 14, 2, ad 2m ; 18, 1, c ; 79, 2, Sed contra ; I-II, 22, 1, c ; ad 1m ; In De An., II, lect. 10, n. 356 ; lect. 12, n. 382 ; In Met., V, lect. 14, n. 958 ; lect. 20, n. 1067 ; Quod., II, q. 7, a. 13, c.

133. De Ver., 26, 1, c ; 2, c ; 3, c ; ad 17m ; In Sent., I, d. 8, q. 3, a. 2, c, sub fine ; S. th., I, 79, 2, c ; 97, 2, c ; I-II, 22, 1, c ; In De An., II, lect. 11, n. 365-66 ; In Met., V, lect. 14, n. 958 ; lect. 20, n. 1067.

134. In Sent., III, d. 15, q. 2, a. 1, sol. 2, c, n. 67-69. IV, d. 44, q. 3, a. 1, sol. 3 ; S. th., I, 79, 2, c ; 97, 2, c ; I-II, 22, 1, c ; In Met., V, lect. 14, n. 958 ; lect. 20, n. 1067 ; Quod., II, q. 7, a. 13, c.

135. In Sent., II, d. 11, q. 2, a. 1, sol. ; De Ver., 4, 1, ad 1m ; 8, 15, ad 3m ; 10, 6, ad 9m ; C. G., I, 13, Sciendum autem ; II, 82, Secundo quia ; De Div. Nom., IV, lect. 7 ; In Sent., I, d. 4, q. 1, a. 1, ad 1m ; d. 37, q. 4, a. 1, ad 1m ; S. th., I, 9, 1, ad 1m ; 14, 2, ad 2m ; 18, 1, c, circa finem ; 3, ad 1m ; 19, 1, ad 3m ; 37, 1, ad 2m ; 53, 1, 2m ; 58, 1, ad 1m ; 3, ad 1m ; 73, 2, c ; I-II, 5, 7, c ; 31, 2, ad 1m ; In De An., II, lect. 10, n. 356 ; III, lect. 12, n. 766 ; In Phys., VII, lect. 1, n. 7 ; De Pot., 10, 1, c. in med. ; S. Th., I-II, 179, 1, ad 3m ; 180, 6, c ; III, 21, 1, ad 3m ; In De An., I lect. 6, n. 82 ; lect. 10, n. 160.

136. S. th., I, 18, 3, ad 1m ; 73, 2, c ; cfr note 135.

137. In De An., I, lect. 10, n. 159.

138. In De An., II, lect. 11, n. 367-68 ; III, lect. 12, n. 765.

139. De Ver., 2, 2, c, post inc. ; S. th., I, 54, 2, c.

140. S. th., I, 54, 2, c.

141. S. th., I, 14, 5, ad 3m ; 51, 3, ad 3m ; 54, 2, c ; I-II, 9, 1, c ; 18, 2, ad 2m ; 6, c.

le mouvement de son terme et l'être naturel de sa forme¹⁴². Or la sensation s'adresse à tout le monde des corps, et l'intelligence est ouverte à l'universalité de l'être (universaliter omne ens)¹⁴³. Si la capacité de l'homme et de l'ange ne dépasse pas le créé en fait de perfection intrinsèque et inhérente, elle survole tout le fini relativement à son objet, puisque celui-ci est infini¹⁴⁴.

IV. «ACTUS PERFECTI» — ACTE PUR

Perfection simple qui est une qualité dans le créé, l'action immanente, qui se retrouve formellement en Dieu, se réalise d'une manière infiniment supérieure à son type créé, puisqu'elle s'identifie à l'essence divine elle-même. C'est de plus la seule action qu'on puisse attribuer formellement à Dieu, de sorte que la procession des Personnes divines à l'intérieur de l'essence divine, et la procession de la création à l'extérieur relèvent encore de cette action.

Acte du parfait pris sous l'angle même de sa perfection, l'action immanente est une perfection simple: il n'est question que d'acte à propos d'elle. Comme toute perfection simple participée, celle-ci demande à se réaliser formellement en Dieu¹⁴⁵. Mais, objectera-t-on, comment concevoir en Dieu un progrès dans l'acte, un acte de ce qui est déjà parfait en Lui?

Un tel acte serait en effet inconcevable en Dieu, si l'*actus perfecti* voulait en Lui se réaliser selon le mode de composition et de participation qu'il a en nous. Mais il en va bien autrement si Dieu est identiquement son opération, si son action est son essence¹⁴⁶, ou sa substance¹⁴⁷. Placer en Dieu l'action immanente, c'est simplement exclure de Lui toute opacité et tout enfouissement dans une subjectivité qui ne saurait se posséder, et partant identifier son exister avec la connaissance et l'amour¹⁴⁸. Dieu *est* connaissance et amour. Nous ne sommes pas identiquement notre connaissance et notre amour, parce que nous avons un exister limité¹⁴⁹, ou, ce qui revient au même, parce que notre être comporte de la puissance¹⁵⁰. Mais Dieu, Lui, est Acte pur¹⁵¹, exister infini¹⁵², comprenant en soi toutes choses.

L'action immanente ne vit donc pas en Dieu d'un exister distinct de l'exister propre. L'*esse naturae* et l'exister de la connaissance et de l'amour se confondent en Dieu, puisque l'exister divin est infini¹⁵³, qu'il n'est pas question de prêter des modes

142. *S. th.*, I-II, 18, 2, c, ante med.; 9, 1, c.

143. *S. th.*, I, 54, 2, c; 78, 1, c; 2, c.

144. *S. th.*, I-II, 2, 8, ad 3m; 7, c, circa med.

145. *De Pot.*, I, 1, c; *In Sent.*, I, d. 4, q. 1, a. 1, sol., in inc.; d. 8, q. 4, a. 3, sol., in inc.

146. *De Pot.*, 3, 15, c, sub fine.

147. *In Sent.*, I, d. 8, q. 4, a. 3, ad 3m; *C. G.*, II, 23, Amplius.

148. *C. G.*, I, 45; 73, Adhuc; *S. th.*, I, 14, 4, c; 19, 1, c, sub fine; 54, 2, c; *De Pot.*, 8, 1, c.

149. *S. th.*, I, 54, 2, c, sub fine; *C. G.*, I, 46, Amplius.

150. *S. th.*, I, 54, 1, c.

151. Acte pur: *S. th.*, I, 54, 1, c.

152. Exister infini: *C. G.*, I, 22; 43; *S. th.*, I, 4, 2, c; 19, 4, c, in med.; cfr note 149.

153. *S. th.*, I, 54, 2, c, sub fine.

d'exister distincts à ce qui a l'exister de manière illimitée. De même que l'esse de nature n'a pas besoin d'être doublé en Dieu, l'action immanente ne passe pas en Lui par les phases qu'elle traverse dans le créé. La créature a besoin d'être informée avant de s'informer activement, ou, déjà informée sur le plan intelligible, comme c'est le cas pour l'intellect angélique, elle doit encore se porter à son opération, de sorte qu'il y a toujours dans le créé distinction de l'acte premier et de l'acte second. En Dieu, au contraire, aucun stade qui soit puissance à l'égard d'une condition ultérieure. L'espèce intelligible par laquelle Dieu connaît, et à cause de laquelle il peut être dit, selon notre mode de parler, en acte premier, c'est son essence, identique à son exister¹⁵⁴. On voit bien, dans cette perspective, pourquoi en Dieu intelligence et volonté ne sont pas comme des puissances, mais plutôt comme des actions¹⁵⁵.

Cette action immanente joue-t-elle encore en Dieu un rôle de productrice, ou, dans nos balbutiements, faut-il assigner à l'action transitive la génération du Fils et la procession de l'Esprit en Dieu, comme aussi la procession du créé *ad extra*? Saint Thomas a beau dire que les deux genres d'opérations sont attribués à Dieu¹⁵⁶, que les deux conviennent à Dieu¹⁵⁷, il ne fait aucun doute qu'il s'agit à propos de l'action transitive de pure façon de parler. Comme l'action de Dieu ne fait qu'un avec son essence, elle ne sort pas de lui-même: aussi ne peut-il y avoir en Lui qu'action immanente¹⁵⁸. D'où il faut conclure que c'est par connaissance et amour que Dieu opère; que la création, la conservation et la providence relèvent de l'activité immanente de Dieu¹⁵⁹. La puissance de Dieu n'est principe d'une action (transitive) que selon notre façon de comprendre: intellection et volition en Dieu¹⁶⁰, cette puissance n'est principe, à l'extérieur, que d'un effet¹⁶¹. D'autre part, c'est sans préjudice pour la génération du Fils, note saint Thomas, qu'on ne place pas en Dieu d'action transitive, ou d'action qui se termine à l'extérieur, car cette génération ne se termine pas à quelque chose qui soit en dehors de l'essence divine¹⁶². Parce qu'il ne se trouve aucune distinction réelle entre l'intellect, l'intelligé et l'intellection en Dieu, pas plus qu'il ne s'en trouve entre la volonté, l'aimé et l'acte d'amour, il n'y a procession de rien qui soit distinct de Dieu lui-même — saint Thomas parle ici d'intellection, non pas de *diction*¹⁶³. C'est au cœur de la plus pure immanence que se manifeste la fécondité divine.

*

* *

154. C. G., I, 46; S. th., I, 14, 4, c.

155. C. G., II, 10, Quia vero nihil.

156. De Pot., 10, 1, c, in med.

157. C. G., II, 1, Utraque autem; 6, Adhuc 2m.

158. C. G., II, 23, Amplius; 31, Amplius; In Sent., I, d. 8, q. 4, a. 3, ad 3m; De Pot., 3, 15, c, sub fine; 8, 1, c.

159. C. G., II, 23, Amplius; 31, Amplius; De Pot., 3, 15, c, sub fine.

160. Cfr note 159.

161. C. G., II, 10, Quia vero nihil; In Sent., I, d. 8, q. 4, a. 3, ad 3m; S. th., I, 25, 1, c.

162. De Pot., 3, 15, c, sub fine; 8, 1, c.

163. De Ver., 4, 2, ad 5m; S. th., I, 41, 4, ad 3m.

L'agir nous a mené jusqu'à Dieu, et c'est de cette hauteur que l'agir apparaît dans toutes ses dimensions: a) un agir qui se déploie d'abord laborieusement dans le mouvement, et qui nous a rendu difficile, par la connaturalité dont cet agir jouit à l'égard de notre connaissance, la dissociation de l'agir et du mouvement; b) dans une portion différente de l'être et sur un plan supérieur de réalité, un agir qui est essentiellement acte et perfection, non plus mouvement en dépendance de l'acte, mais acte qui fleurit sur un acte; c) en Dieu, la sureffluence active par quoi le créé s'enrichissait de l'univers, et même de Dieu, dans certains cas et d'une certaine façon, cette sureffluence ne s'ajoute pas comme un accident, mais devient un autre nom de l'infinie perfection.

Des confins de la matière jusqu'à Dieu, l'activité n'est pas, sous ses divers modes, sans hiérarchie, ni sans dépendance à l'égard de Dieu. L'opération immanente, écrit saint Thomas, est raison de la transitive, et elle précède la transitive dans l'échelonnement de l'être: elle est, en effet, perfection de l'agent, alors que l'action transitive perfectionne l'effet, et l'agent, on le sait, jouit d'une priorité de nature sur l'effet¹⁶⁴.

L'action immanente créée découvre Dieu comme cause efficiente première, en même temps qu'elle est moyen d'ascension vers Dieu, modèle et fin de la création. Actualité d'une puissance dans le créé, comme l'exister est l'acte de l'essence, l'action immanente n'appartient au créé que par participation: il faut remonter à l'actualité par essence pour trouver la source de cette activité¹⁶⁵. Selon une image de saint Thomas lui-même, il y a comme un torrent de générosité qui dévale des hauteurs divines pour vivifier la création, et, en particulier, cette portion de la création où le dynamisme est connaissance et amour.

C'est par l'action immanente que la perfection divine est le mieux imitée. Si l'action en général, comme acte ultime de l'agent¹⁶⁶, perfection dernière d'une chose¹⁶⁷, est le moyen de la plus haute ressemblance avec Dieu¹⁶⁸, l'action immanente reproduit le mode même de l'activité divine¹⁶⁹. Alors que l'action transitive n'est pas formellement en Dieu, l'action immanente se trouve en Lui selon sa raison formelle. Il y a, grâce à la connaissance, une similitude de l'effet divin qui existe selon le mode intelligible dont il jouit en Dieu¹⁷⁰.

C'est encore par l'action immanente que se réalise au mieux la finalité de la création. Par la connaissance et l'amour, cette connaissance et cet amour d'ordre intellectuel, en qui se réalise le plus parfaitement la notion d'action immanente¹⁷¹,

164. C. G., II, 1, Utraque autem.

165. S. th., I-II, 109, 1, c.

166. S. th., I-II, 3, 2, c; C. G., I, 45, Amplius.

167. C. G., III, 113, Omnis enim res; In Sent., II, d. 1, q. 2, a. 2, ad 2m; S. Th., I, 87, 3, c; In Eth., I, lect. 10, n. 119.

168. In Sent., II, d. 1, q. 2, a. 2, ad 2m; S. th., I-II, 55, 2, ad 3m.

169. C. G., II, 46, Adhuc; S. th., I, 50, 1, c, circa med.

170. C. G., II, 46, Amplius 2m.

171. S. th., I, 27, 5, c; De Pot., 3, 15, c, sub fine; S. th., I, 111, 4, ad 1m.

Dieu est glorifié de la façon même dont Il se glorifie, quoique évidemment dans une mesure infiniment moindre : il n'y a pas uniquement participation à sa bonté, mais encore à sa béatitude ¹⁷².

172. *In Sent.*, II, d. 1, q. 2, a. 2, ad 4m.